

CONTEXTE

Remplaçant le compte administratif, l'Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses (ERRD) vient concrétiser les nouvelles compétences attendues chez les gestionnaires. Il s'agit en effet de constater le résultat réalisé au cours de l'exercice mais aussi, et c'est nouveau, d'argumenter les arbitrages réalisés en matière d'utilisation et d'optimisation des ressources.

L'argumentation de l'affectation du résultat doit également être réalisée au regard de l'analyse financière que le gestionnaire doit être en mesure de porter sur son établissement pour les 5 années suivantes. Les enjeux sont donc nombreux autour de cet ERRD !

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre la logique de la tarification à la ressource
- ▶ S'approprier le nouveau calendrier des obligations budgétaires
- ▶ Renseigner les tableaux et annexes constituant l'ERRD
- ▶ Rédiger le rapport financier de l'ERRD
- ▶ Calculer et analyser des ratios financiers (CAF, FR, BFR, Trésorerie)
- ▶ Optimiser la présentation de l'ERRD et de son résultat

CONTENU

- ▶ Les principes généraux de l'ERRD : établissements concernés, calendrier, références réglementaires
- ▶ Comment renseigner son ERRD ?
- Où trouver les informations financières et comment les intégrer dans les différentes annexes de l'ERRD ?

- Comment contrôler l'ERRD
- Cas pratique et illustration : simulation de l'ERRD sur une maquette officielle
- ▶ Comment analyser l'ERRD ?
- Qu'est-ce que le compte de résultat réalisé ?
- Comment interpréter un tableau de la CAF, un tableau de financement, un bilan et les ratios financiers, un plan pluriannuel d'investissement ?
- Les éléments du rapport financier
- ▶ L'affectation des résultats
- L'affectation des résultats excédentaires
- L'affectation des résultats déficitaires
- La fongibilité des résultats
- ▶ Le dépôt de l'ERRD sur la plate-forme de la CNSA

INFOS

FORMATEUR	Maxime TROUVE, Consultant
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU ET DATE	CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Le 24 février 2022
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD